

Covid-19 : Déroulement des expertises Dommages-ouvrage

L'Expertise "Force Majeure CRAC"

La situation tout à fait exceptionnelle que connaît le secteur économique en France a poussé les Compagnies d'assurance et les Experts à modifier le déroulement des expertises "Dommages Ouvrage" durant le stade 3.

1

L'expert réalise une 1ère réunion dématérialisée avec le lésé



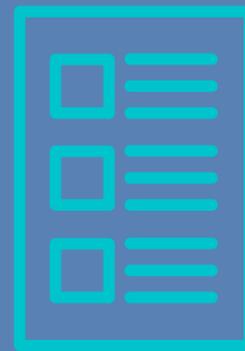
2

L'expert convoque l'ensemble des parties via Skype, pour une réunion contradictoire



3

Le rapport est ensuite diffusé aux parties, qui peuvent formuler leurs observations ou désaccords si nécessaire



A titre *exceptionnel*, en cas d'urgence : une expertise "in situ" pourra être mise en place.

